



# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 165

23 Février 1901

### ABONNEMENTS

Rhône et Dépt<sup>s</sup> limitrophes... 6 fr.  
Autres départements... 6 50  
Etranger... 8 fr

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir  
avant le jeudi soir

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON  
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

## Fête Sportive au Palais de Glace

Nous félicitons bien sincèrement l'Œuvre Lyonnaise du Sauvetage de l'Enfance de l'excellente idée qu'elle a eue, tout en organisant, samedi dernier, sa fête annuelle au Palais de Glace, de composer son programme de la partie artistique habituelle et d'une partie sportive toute nouvelle qui aurait pu avoir encore un plus réel succès. Mais, pour un début, c'est fort bien et une telle initiative ne mérite que des éloges.

Après avoir été charmé par la voix d'or et la fine diction de Mme Méaly, nous avons assisté à un assaut d'armes auquel on aurait certes pu convier de meilleurs tireurs, notre ville comptant beaucoup d'amateurs bien dignes de se présenter en public, lorsqu'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance. Notre Société d'Escrime Lyonnaise, qui n'était représentée que par son professeur M. Oudenot, a de nombreux amateurs et une majorité d'élèves qui auraient pu donner à cette partie un tout autre intérêt et relever le goût des armes.

**Assauts.** — Je ne crains pas de dire que les quelques amateurs et les rares professeurs, qui étaient venus comptant assister à un assaut remarquable d'épée et de sabre, ont été absolument déçus. Oh ! il n'y avait, certes, pas à redouter que notre amour-propre de Lyonnais fût blessé par la supériorité écrasante d'un adversaire tant réputé. C'est bien tout le contraire qui a eu lieu !

Le fameux duelliste Thomeguex nous a paru bien terne et tout-à-fait au-dessous de la réputation qui le précédait dans notre ville, et comme on en trouvait tant dans la capitale. Disons sans fanfaronnerie (ce ne serait pas le cas) que notre maître lyonnais M. Oudenot a eu facilement raison de lui, tout d'abord à l'épée et encore mieux au sabre. J'ajouterais même que M. Oudenot n'a pas eu l'occasion de faire valoir tous ses moyens.

À l'épée, l'assaut, de courte durée (à ce propos, pourquoi n'était-il pas présidé et dirigé, mais tout simplement observé de la coulisse?) a dû de ne pas être fastidieux exclusivement à l'excellente tenue et aux coups de M. Oudenot. Quant à Thomeguex, lourd, cloué en place, à voir sa corpulence, on n'attendait guère de lui de belles attaques, mais on était peut-être en droit de compter sur une main habile, sûre, prompte à la riposte, couvrant au moins une poitrine non effacée. Rien de tout cela. — Est-ce défaut d'entraînement, de préparation, d'étude? Il faut bien le croire, car, à deux reprises, nous avons eu le spectacle de corps à corps qui, n'étant guère de mise au fleuret, sont absolument intolérables à l'épée et inadmissibles sur une scène.

L'assaut de sabre (également de courte durée) a encore été mené par le professeur Oudenot, qui touchait avec une aisance surprenante, sans que l'assurance de son adversaire ait autrement à en souffrir. Pour la première fois j'ai entendu des tireurs, devant le public, profitant de l'absence de toute direction, contester, apprécier leurs coups : « Il faut parer avant de riposter. — Et celui-là?... Ah ! ah ! — Touché. — Je t'crois ». Aussi — vision burlesque — le mochoir blanc, qui pendait au masque de Thomeguex et retombait en panache sur son ample veste blanche, m'est resté dans le souvenir comme la plus extraordinaire trouvaille de commodité sans façon en même temps qu'un signe symbolique d'une sérénité satisfaisante que M. Oudenot n'est pas arrivé à troubler. Sabre de bois ! voilà une impression bien drôle et une vision curieuse d'un assaut.

L'assaut qui a suivi, entre MM. Charignon et Goyard, de l'École d'Escrime, a mis en présence des tireurs d'égal force.

Il est vraiment regrettable que notre champion de France M. Duchez, retenu en dehors de Lyon par suite des neiges tombées en abondance, ait été empêché de faire l'assaut de boxe annoncé avec un de ses meilleurs élèves, M. Pillon, que nous aurions eu grand plaisir à applaudir.

## MATCH DE HOCKEY ET GALA SUR LA GLACE

Après d'intéressantes figures combinées et fort bien exécutées par MM. les professeurs du Palais de Glace, avec beaucoup d'ensemble et de brio, nous voyons la patinoire livrée aux joueurs de hockey sur glace.

Une mention spéciale, tout d'abord, à la tenue vraiment correcte et aussi simple que de bon goût adoptée par nos footballeurs complètement transformés et dont les maillots trop souvent maculés ou éraillés par les chutes sur la pelouse, n'auraient pas plus été de mise que des genoux nus libres dans la culotte courte et flottante. Tous en culotte de cycliste et bas noir ou de montagne, nos quatorze athlètes sont divisés en deux camps, les uns (les blancs) portant la chemisette blanche avec régates lilas, les autres (les rouges) avec col et jabot rouge. Armés de leur crosse en bois ils sont bien vite en place, sept de chaque côté. Aussitôt les places et leurs dispositions prises on voit que la partie et le jeu par lui-même seront intéressants. Le palet est lancé et ce sont des courses folles, des poursuites insensées, des chasses à ce palet conduit, enlevé, repris et trop souvent lancé. Nos débutants ont montré beaucoup de décision, d'audace et de présence d'esprit, mais, comme à tout jeu peu connu, il nous a semblé que le défaut de combinaisons, la précipitation trop hâtive, l'absence de règles plus précises ne donnaient pas à ce sport tout le charme que l'on doit en attendre. Cependant ces débuts m'ont ravi, et bien d'autres avec moi ont applaudi l'initiative des patineurs du F. C. R. L. qui sauront, sans bien tarder, donner à cet exercice, plutôt d'adresse et d'habileté, toutes les grâces hardies que l'on admire chez nos excellents patineurs, virant aisément, voltant, chargeant vivement leur marche d'avant en arrière, etc... Ce qu'il faudra, avant tout, je le répète, ce sont des règles précises et surtout le respect, l'application stricte de ces règles, qui donnent, comme au football, cet attrait tout particulier provenant, à la fois, de la science, de l'expérience tout comme d'une exécution bien comprise et bien amenée.

Sans vouloir imposer ma façon de voir, je crois, cependant devoir faire remarquer à nos débutants qu'ils suivent trop le palet en paquets. Les joueurs mieux répartis ne doivent pas se déplacer trop facilement lorsqu'ils n'ont pas le palet et ne rejoignent pas assez vite leur poste, lorsqu'ils se le sont laissé prendre, continuant trop à poursuivre le ravisseur. En un mot, ils ne gardent pas suffisamment leur place.

N'oublions pas que la principale règle consiste à occuper utilement un poste spécial pour se saisir du palet. Lorsque l'occasion va à l'amener à proximité, poussé par l'adversaire, qui cherchera à vous éviter en poussant le palet et non pas en le lançant. Il m'a semblé que le palet, trop souvent, avait été lancé. Sur la glace aussi, la passe doit être courte, regardée, et non faite au hasard pour se débarrasser. Combien j'aurais mieux aimé voir le palet habilement conduit et poussé d'équipier à équipier ; mais, pour cela, il eût fallu conserver cette disposition consistant toujours à se maintenir en escaliers, c'est-à-dire les équipiers mélangés et se surveillant deux à deux, ce qui permet un jeu plus ouvert, dans lequel les qualités du patineur et du joueur se font mieux jour.

Ce sont là autant de détails que nos intelligents joueurs ne tarderont pas à mettre au point, à en juger par les progrès accomplis, et les deux excellentes équipes, qu'en trois semaines seulement, ils ont pu mettre sur pied et présenter avec un ensemble de sérieuses qualités.

Parmi les défauts inhérents aux débuts de tels sports, il en est un dont nous avons constaté l'heureuse absence, ce sont les cris, les réflexions à haute voix, les appels incessants et inutiles dont nos équipes de football ne se privent pas et que, même aujourd'hui, on déplore encore trop souvent dans les matches de championnat. Nos patineurs sont des silencieux, je les en félicite, et qu'ils aient grand soin de conserver cette bonne tradition, même lorsque le brillant orchestre de M. Georges ne leur fournira pas cet entrain que nos quardilles français donnent aux jambes.

Pour être complet, disons que l'équipe des blancs, visiblement supérieure, a gagné par

deux buts. Enfin inutile de noter que l'important service médical, annoncé par quelques-uns de nos confrères quotidiens et préparé en vue de cette manifestation sportive di *primo cartello*, n'a pas eu — heureusement — à fonctionner à l'usage de nos habiles patineurs et nos audacieux athlètes.

Cette fête sportive s'est gaiement terminée par des courses en traîneaux où, à leur tour, les dames ont fait montre de beaucoup d'adresse en enlevant force bagues sous les artistiques portiques disposés sur la piste. Puis de nombreux patineurs se sont, à leur tour, essayés et, des groupes gracieux se formant, les spectateurs, devenus acteurs à leur tour, ont donné à cette fête de bienfaisance un éclat, dont chacun gardera bon souvenir. Jean GERVAIS.



## HIPPISME

### Société Sportive du Rhône

Le Conseil municipal de Villeurbanne, désireux d'encourager dans la mesure de ses moyens la Société Sportive du Rhône, vient de lui voter une subvention de 200 francs.

On sait que le Conseil municipal de Lyon a heureusement maintenu les subventions d'usage aux anciennes sociétés de Courses de Lyon et du Concours hippique, il n'a pas montré autant de bienveillance à l'égard de notre jeune société hippique, qui n'a pas eu l'heur de figurer au budget de notre ville et s'est vu refuser toute subvention, malgré le principe posé par son rapporteur du budget en faveur des sociétés dont « les réunions peuvent faire bénéficier le commerce lyonnais et la ville d'une grande affluence de population ». On sait cependant que cette nouvelle société se propose de donner dix réunions de courses à l'hippodrome de Villeurbanne.

Se préoccupant très utilement du succès de ces réunions, le Conseil municipal de Villeurbanne a, dans la même séance, émis le vœu que la Cie de P.O.T.L. exécute le plus tôt possible le prolongement de la ligne Bellecour-Bon-Coin jusqu'au cimetière de Cusset, c'est-à-dire jusqu'à la porte même de l'hippodrome de Villeurbanne.

Nous sommes persuadés que, si à son tour l'administration municipale lyonnaise, insistait également auprès de la Cie O.T.L. pour ce prolongement, elle trouverait là un moyen de corriger en pratique le refus d'une subvention. Espérons que M. Augagneur, l'ancien vice-président du Concours hippique, M. F. Robin, premier-adjoint délégué à la voirie, sauront avec la moindre insistance auprès de la Compagnie des Tramways, trouver un moyen pratique d'apporter une compensation dans ce projet de ces fréquentes réunions hippiques.

Par de multiples moyens, notre municipalité peut, à défaut d'une subvention refusée cette année, venir en aide à la Société sportive du Rhône ; espérons qu'elle n'y faillira pas.

### Hippodrome de Villeurbanne

(Courses au trot et steeple-chases).

Voici l'ancien-programme que la Société sportive du Rhône vient d'arrêter pour sa première journée de courses le mois prochain, et dont nous ferons connaître ultérieurement les conditions, dès que le programme sera définitivement arrêté.

1<sup>re</sup> Journée. — Dimanche 31 mars 1901.

- 1<sup>o</sup> Prix du Rhône (Trot monté ou attelé). — 1,000 fr. de prix.
- 2<sup>o</sup> Prix de Villeurbanne (Trot attelé et monté). — 1,300 fr. de prix.
- 3<sup>o</sup> Prix de Lyon (Trot international handicap attelé). — 1,300 fr. de prix.
- 4<sup>o</sup> Prix des Dames (Steeple-chase military 2<sup>e</sup> série). — 800 fr. objets d'art.
- 5<sup>o</sup> Prix des Débuts (Steeple-chase handicap, gentlemen et jockeys). — 1,500 fr. de prix.

### Modifications au Code des Courses

Dans le dernier Bulletin officiel de la Société d'encouragement a été publié le Code des courses qui renferme les additions et modifications suivantes :

- Voici le nouveau texte du paragraphe 3 de l'article 9 :
- 3<sup>o</sup> La désignation de celui des associés à qui est attribué le pouvoir de faire courir sous son nom, de faire les engagements et de toucher les sommes

gagnées, tous les associés restant solidairement responsables du paiement des entrées et des forfaits ; mais, pour que cet associé soit valablement désigné, il faut qu'il ait une part de propriété ou d'intérêt au moins égale à celle d'aucun des autres associés ou bien qu'un acte authentique lui reconnaisse le droit de faire courir sous son nom les chevaux de l'association, et lui donne pleins pouvoirs, à l'exclusion de tout autre associé.

La fin du même paragraphe porte que :  
Toute objection contre la qualification d'un cheval, en raison des dispositions qui précèdent, doit être faite, à peine de nullité, avant la fin du pesage qui précède la course.

Dans l'ancien texte, ces objections n'étaient reçues que jusqu'à l'heure fixée pour la course.

L'article 15 apporte une modification importante, jusqu'à présent, les chevaux qualifiés au moment de leur engagement et qui cessaient de l'être par la suite ne payaient ni entrée ni forfait ; leur engagement était considéré comme nul. L'article ci-dessus en décide tout autrement :

Lorsqu'un cheval qualifié au moment de son engagement cesse de l'être au moment de la course son propriétaire doit payer le forfait ou la totalité de l'entrée s'il n'y a pas de forfait ou si l'époque où il doit être déclaré est passée.

### La création d'un pur sang français

Le terme de pur sang anglais, dont on affuble les galopeurs qui paraissent sur les hippodromes, est des plus impropres. Tous les lauréats les plus célèbres ne sont que des anglo-arabes et, dans le pays d'outre-Manche, qui a eu l'honneur de former cette admirable race, la dégénérescence est en train de sévir, parce qu'on a abusé de la consanguinité.

On peut très bien, si on le veut, créer en France une race d'anglo-arabes français, qui devra mieux valoir, car on le commencera avec des poulinières bien meilleures que n'en avaient les Anglais à leurs débuts.

Étant allé un jour visiter l'hippodrome de Maisons-Laffite, je le trouvai beaucoup mieux organisé, sous tous les rapports que le meilleur des hippodromes anglais. Combien je demandais quel en était le directeur, on me répondit que c'était M. Adam, président de la Société Sportive d'Encouragement, et l'on ajouta qu'il était l'homme de toutes les initiatives hardies et pratiques : voilà pourquoi je me permets de lui soumettre aujourd'hui ma pensée, ou si vous aimez mieux, mon rêve de la création d'un cheval de pur sang français et je la lui expose dans les termes suivants :

Vous avez montré de la bienveillance pour les anglo-arabes du Midi ; vous les subventionnez et leur avez offert des prix sur votre magnifique hippodrome de Maisons-Laffite, mais il y a beaucoup mieux à faire ; si donc, vous vouliez donner plus d'étendue à votre première tentative, vous pourriez arriver à doter notre grand et si généreux pays, d'une race de pur sang, qui aurait chance de devenir supérieure à celle de nos voisins, les Anglais.

Pour cela, que faut-il ?  
— Tout simplement généraliser votre idée première, et pour occuper de créer des prix assez importants, pour engager non seulement les éleveurs du Midi, mais aussi ceux des autres régions à produire des anglo-arabes, avec l'intention bien arrêtée de les sectionner assez bien pour arriver à former une race de pur sang français.

Le point de départ, serait meilleur que celui des Anglais, il y a deux siècles ; et il ne faudrait pas plus de vingt-cinq ans pour obtenir des pur sang français, exempts de corange et de bien d'autres tares anglaises ; en outre, il serait plus solides et plus vigoureux que leurs devanciers.

L'approbation et l'appui de l'administration des Haras ne sauraient manquer à une tentative aussi nationale. Les autres sociétés de courses seraient forcées de suivre le mouvement.

— Qui pourrait s'élever contre cela ? Quelques reporters de journaux, qui parlent des questions hippiques sans savoir ce qu'ils disent, et quelques quolibets des gens qui vont aux courses uniquement par amour du pari mutuel.

Ce n'est point fort redoutable. Rappelez-vous ce qui s'est passé pour les courses au trot. Lorsqu'il a une vingtaine d'années, les Normands vinrent donner des courses au trot à Paris, s'est-on assez moqué d'une partie de leurs trotteurs, qui ressemblait à des traîneurs de tombereau ?

Il n'empêche qu'aujourd'hui un progrès immense est accompli, et par leur persistance, les Normands possèdent déjà les plus beaux demi-sang du monde entier, et bientôt leurs juments deviendront les meilleurs de tous.

Vous pouvez, si vous le voulez, contribuer pour une bonne part, à la création d'un pur sang français. (Paris-Sport)

### Echos et Nouvelles

MM. Savigny et Lafond, de Villefranche, se sont rendus, la semaine dernière, en Normandie à la vente de M. Donzel et ont fait l'acquisition de deux juments poulinières destinées à l'élevage.

Une saillie par Porfieri (1,36) et l'autre par Oran (1,42).

Espérons que ces produits figureront honorablement dans nos réunions futures et que l'exemple donné par ces éleveurs sera suivi par d'autres propriétaires de la région.

De telles initiatives se révèlent de jour en jour et encouragées par la Société Sportive du Rhône ; aussi ne tarderons-nous pas à voir le prix, que dans la plupart de ses réunions elle réserve aux propriétaires et éleveurs de la région, disputé par de nombreux concurrents de marque.

Un journal américain commentant les courses de la dernière saison aux Etats-Unis, dit qu'on doit attribuer l'émigration des meilleurs jockeys du pays sur le continent, à la façon incorrecte dont montent les jeunes jockeys américains, qui faussent la plupart des courses en se bousculant intentionnellement.

Gitane, à M. Bérard fils, est arrivée dans l'établissement de Stone, à Maisons-Laffite, en vue de ses prochains engagements.

Nous avons annoncé que M. A. Bérard fils, notre sympathique gentleman lyonnais, s'était luxé l'épaule, il y a quinze jours, aux courses de Pau. Ayant été prendre de ses nouvelles, cette semaine, nous avons été heureux de pouvoir lui serrer la main, car il va beaucoup mieux et espère bien être remis d'ici une quinzaine de jours.

M. Bérard va même profiter de ce repos forcé pour se rendre à Paris faire l'acquisition de plusieurs chevaux en vue des courses de notre région.

### A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine

16 Bis, r. du Châtel (Parc des Princes) BOULOGNE (Seine)  
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues  
Cravaches, Gâchettes, Bottines et Harnais  
Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter  
Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial

### Trotting du Littoral.

La première réunion de trot à l'hippodrome du Var à Nice a eu lieu samedi dernier par une journée plutôt froide, quoique favorisée du soleil. L'intérêt sportif était d'autant plus attrayant que chaque course comportait un très grand nombre d'engagements.

Notre région a tenu honorablement sa place. Miss Sydney, à M. Mermier, d'Andrézieux, a facilement gagné le Prix du Littoral, habilement conduite par notre entraîneur lyonnais, M. Verrière.

M. Dupont de la Tuilerie a fort bien enlevé les deux épreuves du Prix du Prince Galitzine avec Sarcelle. — Mmcs la marquise de Vivens n'a pas eu son succès habituel et nous fondions d'autres espérances sur Faïson III, qui avait si brillamment gagné le Grand International lors de la réunion d'octobre à Villeurbanne. Avec l'important rendement qui lui était imposé (325 m.), il est encore arrivé à se classer quatrième dans le Prix de Normandie.

**Prix du Littoral** (Amateurs — Au trot attelé — 5.000 francs.)

- 1. Miss Sydney (3.355 m.) à M. Mermier (Verrière), 5.50 ; — 2. Lumino, 3.375, à M. Jouan, 5.55 ; — 3. Prodiges, 3.350, M. Rebando, 5.58 ; — 4. Erina, 3.475, à M. Désiré Charles (le propriétaire), 5.58 1/2 ; — Non placés : Marthe, Bichelle, Alba, Furia et Héros.

**Prix du Prince Galitzine** (International. Trot attelé (heats 2 sur 3) 3.000 francs.)

**Première épreuve.** — 1. Sarcelle, 1.750, à M. Dupont de la Tuilerie (Visa) 2'45" ; — 2. Rémissal, 1.775, à M. Courcelle (le propriétaire), 2'45" 1/2 ; — 3. Dandolo, 1.755, à M. Gérini (le propriétaire), 3'45" 3/4.

Non placés : Fosforo, Illustre, Woodcourt, Quiddam, Buffalo-Stard, Mignonne, Nice-Taverne, Mo-S, Prince-Motor, Killona, Fred-Wilkes et Susie-Jordan.

**Deuxième épreuve** (définitive). — 1. Sarcelle, à M. de la Tuilerie (Visa) 2'42" ; — 2. Woodcourt, 1.750, à M. Dutilleul (Bellat) 2'42" 1/4 ; — 3. Dandolo, à M. Gérini (le propriétaire) 2'42" 1/2.

**Prix de Normandie** (Chevaux français. Au trot attelé, 2.800 francs.)

- 1. Noisette, 3.250, à M. Pagès (le propr.) 5.30 ; — 2. Finette, 3.425, à M. Boudene (de prop.), 5.30 1/4 ; — 3. Strène, 3.475, à M. Marly (Visa), 5.30 1/4 ; — 4. Faïson III, 3.575, à la marquise de Vivens.
- Non placés : Ranville, Nicamor, Réveil-Matin, Quarteronne, Belfort, Tambour, Thisano, Rigolotte, Topsy-Médium, Quadrille, Niagara, Regret et Saporne, distancé de la place de quatrième.

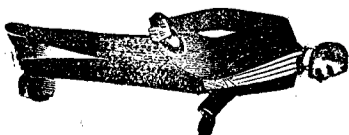
**ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION :** trotteurs, poulinières, poulains et étalons.  
M. A. CABELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

— L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Poste d'entraînement, paddocks, herbagés, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

**GOURMES** des chevaux. — Guérison rapide. Neully-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Poste d'entraînement, paddocks, herbagés, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

**AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER**

se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure



**MON ALEXANDRE**

Tailleur, 10, rue Romarin, LYON (Terreaux) Vêtements exclusivement sur mesure. Complet Cérémonie à tous prix.

# TIR

## A PROPOS DE L'EXCELLENCE à Satory 1900.

En lisant l'article de tête du Tir National du 16 février, on sent ce qu'il a dû souffrir son auteur pour expliquer que l'Excellence avait un classement parfaitement juste et que la logique reste absolument indemne contre la critique qui m'a été faite par M. Violet.

Cependant, le signataire de cette démonstration aussi malheureuse que laborieuse, n'aurait pas eu tant de turbin, s'il avait pris soin de faire le relevé des points réunis par les lauréats de l'Excellence, car il aurait pu dire : que les totaux en points, obtenus par les premières classes, s'ajustent absolument avec le classement par rang, tel il est au palmarès. En voici l'état :

Catégorie	Moreau	Leocq	Labbé	Paroche
1	29	30	30	29
2	44	41	42	40
3	29	30	28	29
4	81	80	72	75
6 ou 7	57	54	57	55
	240	235	229	228

Mais il lui aurait fallu avouer ce qui, précisément, démontre l'incommensurable faiblesse du système : que le tireur classé 77<sup>e</sup> à l'Excellence de 1900, aurait pu être le 5<sup>e</sup> si, ayant obtenu 49 points au revolver d'ordonnance — et pourtant n'étant classé — il avait été tenu compte, aussi bien du rang en dehors des prix que de ce point de 40 supposé dans le cas.

En effet, M. Seeberg, tout en n'étant pas classé à la catégorie 6 et faisant 49 points au revolver, aurait totalisé 220, tout comme M. Paroche : l'un est 4<sup>e</sup>, l'autre 77<sup>e</sup>.

Admirons donc l'appréciation : classement parfaitement juste, logique absolument indemne.

Mais ce n'est pas tout. Il y a la question du fini (trouville superbe) dans les séries illimitées. Or, aperçoit-on bien la distinction de valeur par le rang (encore que le maximum — dix — est cas de hasard). Quand 32 tireurs ont fait 30 points (catégorie 1), du 1<sup>er</sup> au 32<sup>e</sup> rang ; que 93 tireurs ont fait 29 points, du 33<sup>e</sup> au 126<sup>e</sup> rang ; que 155 tireurs ont fait 28 points du 127<sup>e</sup> au 282<sup>e</sup> rang ; que 183 tireurs ont fait 27 points, du 283<sup>e</sup> au 466<sup>e</sup> rang, etc... etc?

Ah! Monsieur l'administrateur par convenue, laissez-nous vous féliciter de la bonne vue, qui vous permet de voir si clair dans cette bouteille à l'encre. Mais comme nous vous tiendrions pour autrement sincère, de déclarer qu'un Zanzibar aurait aussi bien rendu que le classement que vous estimez juste et logique. REY-PONCE.

Dans notre prochain numéro nous publierons un article sur le Championnat de France en 1901, que l'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer aujourd'hui.

### Les Championnats de Tir des Ecoles primaires, secondaires et supérieures en 1901.

Suivant autorisation du Ministre de l'Instruction publique, le 6<sup>e</sup> Championnat des Ecoles primaires, le 10<sup>e</sup> Championnat des Lycées et Collèges et le 11<sup>e</sup> Championnat des Ecoles supérieures seront tirés cette année pendant la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai. Peuvent prendre part à ces concours pour les Ecoles primaires et pour les Ecoles primaires supérieures, cinq élèves de chaque école, lesquels tirent chacun cinq balles à la distance de dix mètres avec la carabine scolaire, et pour les Lycées et Collèges et les Ecoles supérieures, dix élèves de chaque établissement, lesquels tirent chacun dix balles à la distance de 200 mètres avec l'arme nationale. Un classement des tireurs est fait à la fin de ces concours pour l'attribution des prix offerts par le Président de la République, les Ministres et l'Union des Sociétés de Tir de France.

Ces concours sont absolument gratuits. Le programme et les cartons nécessaires à ces concours sont envoyés aux chefs d'établissements ci-dessus désignés qui en font la demande à l'Union des Sociétés de Tir de France, à Paris 2, passage des Petits-Frères.

**Union des Sociétés de Tir de France**  
L'Assemblée générale de l'Union des Sociétés de Tir de France, est fixée au samedi 23 mars prochain, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, 2, passage des Petits-Frères, à Paris.

**Société de Tir de Lyon**  
Ecole de tir. — Dimanche 24 février, de 8 heures du matin à la nuit, dernière séance du deuxième exercice au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres (système Jouvet).

Le troisième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres, commencera le dimanche 3 mars.  
— Dimanche 23 février, les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de onze heures.

**Notice sur la Société de Tir de l'Armée territoriale à Lyon** (Fondée le 12 juin 1877). — Historique — Fonctionnement — Organisation. — Par le commandant Berthet. — Cette ancienne et très importante Société militaire a obtenu, pour la Notice qu'elle publie, une médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1900 (Groupe de l'Economie sociale). L'ouvrage contient, outre un résumé historique retraçant les phases du début, des détails très complets sur le fonctionnement et l'organisation de la Société, avec la reproduction des statuts, du règlement intérieur et de tous les imprimés, carnets et registres employés.

On y trouve aussi des indications sur les installations et le prix de revient d'un matériel de tir, ainsi qu'une description des dispositions princi-

pales du nouveau Stand de l'Armée à Lyon. L'auteur a condensé, dans ce *vade-mecum*, un ensemble de renseignements très utiles à consulter pour les organisateurs et les administrateurs de Sociétés de tir.

Un volume in-8, avec de nombreuses planches hors texte, dont 10 photographies. Prix broché : 2 francs, par la poste : 2 fr. 50.

En vente : au siège de la Société de tir de l'Armée territoriale, 47, place Bellecour, Lyon.

## OLD ENGLAND Boys Tailor (Garçons) 8, rue Lafont, 8

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

## AVIRON

RÉPONSE A "L'AVIRON"

**La question Lyonnaise à Toulouse**  
Un Lyonnais ami du Capitole — (qu'il le salue donc!) — publie dans l'Aviron du 19 courant une étude sur la question Toulousaine à Lyon, étude qui n'a guère dû d'être remarquée que par les à-côtés glissés dans cette question qui n'est pas traitée. En effet, ce vaillant auteur ne soumet aucune raison et conclut uniquement, comme on l'a toujours fait du reste, au vote des Sociétés intéressées, suivant les immortels principes de 1789.

Que ces à-côtés n'aient d'autre utilité que de servir l'apologie de la Société qui, cette dernière année, vient en tête des 70 ou 75 Sociétés de la Fédération Française, personne ne saurait le reprocher à l'auteur de l'article. Lyon-Sport s'est empressé d'enregistrer ce dernier classement, faisant le plus grand honneur aux Sociétés lyonnaises et en félicitant la Société en tête, il ne fait que s'efforcer de traduire l'opinion générale de nos rameurs. C'est connu! Et en outre, cette Société a eu le grand mérite d'organiser des courses de yole de mer à 4, que la Belgique nous envie et que toute Société qui se respecte inscrit dans ses régates. C'est bien entendu! Il ne faut jamais perdre la belle occasion de rappeler tout cela, au besoin la provoquer et en tirer toute la gloire. C'est parfait!

Le Lyonnais ami du Capitole — (qu'il y monte!) — oublie même, pendant qu'il y est, de signaler que cette Société a eu le mérite non seulement de la susciter, mais encore de participer à la création de toutes pièces de la Fédération Lyonnaise, d'une si remarquable utilité dans notre ville pour l'Union, les bons rapports et la féconde rivalité de nos quatre Sociétés lyonnaises d'Aviron (si on veut bien daigner compter encore le F. C. R. L.).

Je suis également tout prêt à m'extasier d'admiration et à être émerveillé, comme l'ami du Capitole — (qu'il y reste!) — devant le nouveau garage du Cercle de l'Aviron, devant ce Capitole... Oh! pardon... devant cette belle maison à deux étages, si bien aménagée, devant cette cathédrale, cette caserne avec ratières d'avirons rangés, cette salle de douches idéale, et jusque devant le jardin avec tonnelles, les pelouses et même les jeux de boules (où là aussi : qui mal creint trop embrasse... la Fanny!). — Oui, il est bien entendu que toutes les Sociétés envoient pour leurs rameurs une installation aussi confortable que celle du C. A. Mais enfin, le petit palais de l'Union Nautique de Lyon ne fait certes pas dépérir de jalousie le Club Nautique de Lyon, dont le garage est si bien gardé et si sportivement fréquenté. Si on se loge comme on peut, on gare ses bateaux préoccupé avant tout de les bien monter et de les conserver. Et tant mieux si le Cercle de l'Aviron a pu, pour les épauler (oh... là là!), sortir les siens de la vieille cave obscure où, sous cette terrasse ensoleillée et ce maronnier respecté, se remisaient quand même quelques vieilles gloires méritées et bien préservées!

— Mais en grâce, de quelle utilité — je vous le demande — tout cet étalage de luxe à propos de cette question, ce faste somptueux dans un article, si c'est tout simplement, en fin de cause, pour venir dénigrer le voisin et entraver de saur son écoulement, dans le relativement modeste garage des Régates Lyonnaises, de cette vieille Société qui avait eu à ses heures de si beaux succès nautiques?

— Pourquoi aussi inventer un nouveau classement des trois principales Sociétés nautiques de Lyon, en commençant par rang d'âge, tout exprès pour exclure aussitôt celle que l'auteur, si haut monté, appelle quelques lignes plus bas la vieille Société?

— Eh oui! la plus vieille, fondée en 1854, celle qui a été le berceau successif de toutes les autres et où la plus jeune était heureuse, hier encore, à la veille de ses succès, de puiser ses plus belles forces. Cette Société n'est point encore, quoiqu'en insinue l'ami du Capitole, complètement méconnue de ses rivaux et amis, qui lui font bon accueil et veulent bien parfois compter encore avec leur doyenne.

Si cette Société des Régates Lyonnaises, fusionnée avec le Football-Club de Lyon, est actuellement — il faut le reconnaître au point de vue de l'aviron — la moins importante, c'est que ses capitulaires (Ohé! l'ami du Capitole!) qui l'on quittée, pour aller renforcer ceux qui leur avaient promis le beau régime des prix en espèces, ont laissé provisoirement dormir pendant de longs mois des outriggers à quatre, à huit qu'ils avaient pris l'engagement moral de mener à la victoire lorsqu'ils leur demandaient leurs débuts. Pourquoi, en publiant et rappelant de tels résultats, m'obligez-vous à me souvenir

de ces causes regrettables que je cherche tant à oublier?

Mais enfin toutes nos Sociétés n'ont-elles pas connu plus ou moins, et pour d'autres causes, cette éclipse momentanée du succès, que l'on finit par ressaisir dignement en s'évertuant de ses propres forces?

Allons, Monsieur l'ami du Capitole, si vous voulez m'en croire, contentez-vous du classement sportif, le vrai, et avec le mérite réel que chacun y attache, n'en recherchez donc pas d'autre! Car pourquoi dénigrer à plaisir les rivaux, si on n'y cherche pas quelque mesquin intérêt?

Oh! rassurez-vous, la vieille Société qui porte aujourd'hui le nom de Football-Club Régates Lyonnaises a un passé dont elle s'efforcera de rester digne. Vous devez savoir, sans aucun doute, qu'elle a formé assez de rameurs dans notre ville et dans nos Sociétés nautiques pour trouver toujours le dévouement obstiné qui lui permettra d'en former encore d'autres. Ceux-là resteront fidèlement groupés, espérons-le, et soutiendront plus vaillamment cette vieille réputation d'une Société, que vous cherchez bien inutilement à évincer de votre spéciale liste par rang d'âge!

En essayant de donner votre coup de pied de l'âne, vous n'avez certes pas réussi à jeter quelque nouveau ferment de discorde. Le Cercle de l'Aviron, comme toute autre Société, prouverait de tels moyens, dont seul vous portez l'anonyme responsabilité et l'on vous désavouerait.

Enfin pour dire aussi un simple mot de la question que vous appelez Toulousaine, j'admets avec vous que vos trois grandes Sociétés lyonnaises arrivent à être de l'avis de l'Emulation nautique de Toulouse. Il n'est pas douteux (qu'avec les grands principes de la Révolution que nous ont légués nos grands-pères, comme vous le dites) — elles pourront jouer de la liberté et faire ce qu'elles veulent en canotage surtout, mais dans une Fédération, à laquelle on veut appartenir, il faudra se soumettre au vote de la majorité — à moins de... (le truc n'est pas neuf!)... de créer une nouvelle Fédération. Mais pour peu que cela continue, il y aura à Lyon autant de Fédérations que de Sociétés nautiques! Il ne faut plus y songer.

Vous, l'ami du capitole — (sauvez-le!) — lisez donc attentivement l'article qui précède le vôtre et intitulé « Aux Toulousains », vous verrez le conseil que l'auteur — et il signe : Félix Soulié, — donne aux membres de l'E. N. T. à ceux qui conservent la photographie d'une (?) équipe lyonnaise à 4, ayant couru avec succès aux Régates de Toulouse en 1891. Vous verrez le remède qui leur est prescrit pour le mal qui les ronge et le moyen indiqué pour bien mieux faire prospérer le sport nautique. Tournez donc la page à côté et vous trouverez que dans ce marasme l'expédition préconisée à Toulouse même, votre capitale des prix en espèces, — c'est de chercher à faire des recrues parmi les nombreux jeunes gens qui pratiquent le football l'hiver, et dans cette ville ils sont nombreux. Et puis il y a aussi les hommes du métier. Je veux parler de la pléiade d'excellents rameurs... Leur ancienne gloire leur suffit-elle? Je ne le crois pas et je les sais assez dévoués pour faire à leur tour d'excellents élèves. Voilà ce que la plus ancienne société nautique a essayé de faire à Lyon depuis deux ans déjà et, malgré des déflections, elle ne désespère pas de réussir tout à fait. Et à ce propos, je le disais un jour dans une amicale réunion de rameurs : « Tout vient à point à qui sait attendre ». Accordez encore quelques mois de crédit, sans trop les dénigrer, à ceux qui auront eu l'initiative de faire de tels athlètes et de pareilles recrues au lieu de s'attarder à répéter que tant qu'il n'y aura pas de prix en argent, tout sera impossible.

Le conseil est déjà mis en pratique à Lyon et il est aussi bon qu'à Toulouse ou si vous aimez mieux, c'est à l'instar de votre factum, la Question Lyonnaise à Toulouse. J. B.

### CHAMPIONNAT DE 4 RAMEURS YOLÉS FRANÇAISES

Le Club Nautique de Nice ne se contente pas d'organiser de brillantes régates qui, chaque année, ouvrent la saison d'aviron, il prend des initiatives vraiment louables et qui assurent au mouvement du rowing un succès toujours croissant. La création d'une course de scolaires, réservée pour cette première année, aux jeunes rameurs de la région, sera probablement étendue, l'année prochaine, à toutes les sociétés françaises, car déjà le Club Nautique de France proposait d'envoyer pour Pâques une équipe de scolaires.

Mais je veux surtout appeler l'attention sur le Championnat de France et d'Europe en yoles françaises à quatre rameurs et barreaux que le C. N. N. a proposé de créer et il est certain que Nice est bien placée pour organiser cette importante épreuve. Plusieurs sociétés françaises et étrangères ont déjà donné leur adhésion à cette proposition des délégués de Nice, cette semaine encore la Société Canottieri Savoia, de Naples, donnait son assentiment à ce projet.

Espérons que nos sociétés lyonnaises et du Sud-Est ne resteront pas en retard dans ce mouvement et contribueront à la création de ce Championnat pour lequel elles fourniront certainement chaque année plusieurs équipes.

Il est à souhaiter qu'une entente sérieuse intervienne entre nos Sociétés nautiques et que des efforts dispersés se réunissent pour mener à bien et provoquer même de semblables projets de nature à encourager nos rameurs et à propager le rowing.

**LES RÉGATES DE NICE**  
La Commission des régates à l'aviron du 8 avril s'est réunie pour prendre connaissance des diverses communications qui sont parvenues au Club Nautique, relativement aux régates à l'aviron du lundi de Pâques. En présence de la possibilité d'une importante participation surtout dans les

grandes épreuves à 2 et 4 rameurs seniors, la commission a décidé de modifier le mode des virages et a arrêté ce qui suit :

Lorsqu'une épreuve réunira plus de 8 équipes inscrites en ligne, la moitié de ces équipes (celle de terre) vireront une bouée triangulaire sur babord; l'autre moitié (celle du large) une bouée triangulaire sur tribord.

Les capitaines d'entraînement des Sociétés qui se préparent pour les régates de Nice sont donc priés de faire comprendre dans les entraînements, les virages aussi bien à babord qu'à tribord.

### Fédération des Sociétés suisses d'aviron

L'Assemblée générale des délégués de la F.S.S.A. aura lieu à Neuchâtel (Hôtel du Soleil) le dimanche 3 mars à 11 heures du matin.

## OLD ENGLAND Gents Tailor (Messieurs) 8, rue Lafont, 8

Demandez partout L'IMMORTEL QUINQUINA Apéritif idéal



## AUTOMOBILISME

### NOS INDUSTRIES LYONNAISES

**Les Trains Scottie.** — Tout le monde connaît les trains Scottie. On les a critiqués en raison de leur poids et de leur dimension, on ne s'est peut-être pas assez rendu compte de leur utilité.

Deux destinations s'offraient à ces véhicules : le transport des voyageurs et le service des marchandises.

De la première nous ne parlerons pas. Nos compatriotes, MM. Buffaud et Robatel, constructeurs des trains Scottie, sont les premiers à reconnaître que les difficultés d'un convoi de poids lourds, ne cadrent pas, ne sympathiseront jamais avec la fièvre de rapidité que nécessite un transport de voyageurs.

Ce n'est pas au moment où l'on accuse de lenteur nos trains rapides, où les routes sont sillonnées de bolides que les lois et décrets cherchent en vain à modérer, où le cheval ne compte plus, qu'en vapeur, ce n'est pas à ce moment qu'il faut parler de transporter du monde, même sans catastrophe prévue, à une allure de 15 kilomètres à l'heure.

A chacun son rôle : le train Scottie est un peu plus lent, mais il arrive. Plus que nous, chauffeurs, il fume, trépide et crache, mais il accomplit ce que nous ne pouvons faire encore, il traîne des poids énormes et ne dépense presque pas.

Travail et économie. Il faut que la critique s'arrête là, parce que là sont les deux pierres d'achoppement contre lesquelles, fatalement, notre fièvre devait venir se briser.

Dans les grands ateliers du chemin de Baraban, au milieu des machines massives et des lourds châssis, M. Buffaud nous a fait toucher du doigt le côté pratique de ces transports.

Pas d'aléa, pas de retard dans la marche. Un nombre prodigieux de tonnes transportées à raison de 60 ou 80 kilomètres par jour et, en plus de cela, un prix de revient contre lequel ne peuvent lutter les trains, et encore moins les chevaux. Cette branche de notre industrie lyonnaise ne se contente pas de produire en France. En plus des traités avec le Ministère de la Guerre elle rayonne sur l'Europe et les colonies. Elle a même sur la conscience un transport original, c'est celui de 4 wagons de la Compagnie Internationale des wagons-lits, oh! non pas les wagons ordinaires, mais de vraies villas, de 35 tonnes, s'il vous plaît, destinées au futur transsibérien. Ce n'est pas banal, et si jamais quelqu'un de nous prend ce train là, il aura des raisons pour ne pas rester entièrement froid, malgré la température.

E. D'Y.

### LES PRESTATIONS

Tout le monde sait que les véhicules à traction animale sont soumis à une taxe de prestation. Dans certains départements, de véritables abus ont été commis par les conseils généraux, abus consistant à assimiler aux véhicules ci-dessus, les automobiles et même les tricycles. On est même allé jusqu'à multiplier le tarif par le nombre de chevaux d'une voiture automobile.

Devant cet excès de zèle, le baron de Zuylen et M. Ballif, président de l'A. C. F. et du Touring-Club de France, ont adressé au ministre de l'Intérieur une énergique protestation.

Cette lettre donnera, nous en sommes certains, de bons résultats. Elle a eu déjà celui de décider nombre de propriétaires de tricycles à opter pour la prestation en nature, jetant ainsi certains maîtres dans un cruel dilemme : ou reconnaître qu'ils ont commis un abus et diminuer leur taxe, ou trouver un moyen, certainement impossible pour eux, d'employer les motocycles à l'empierré des routes.

E. D'Y.

## Échos d'Auto

Une subvention de 400 fr. a été volée, par le Touring-Club, pour la suppression de six caniveaux existant sur la route de Chambéry à la Chartreuse par le col du Frêne. Voilà, certes, une chose qui fera plaisir aux nombreux touristes teuf-teufant dans cette région.

Sous le titre : *Chauffeurs, ouvrez l'œil!* la presse sportive signale de tous côtés l'astuce de voleurs fort jeune siècle, qui s'emparent adroitement des tubes de palatine des automobiles. Deux de ces filous ont déjà été arrêtés. Espérons non pas qu'on en arrêtera d'autres, mais que les chauffeurs sauront prendre les mesures nécessaires pour éviter le retour de pareils faits.

On commence à l'Automobile-Club de Nice de s'occuper de l'organisation de l'itinéraire de la Coupe Lebaudy. L'Automobile-Vélo-Club de Draguignan et les *Chauffeurs Lyonnais*, ont promis leur concours pour assurer la route dans leur zone.

Cette coupe, qui doit se disputer le 10 mars, est d'un très beau style, en vieux argent; le motif principal représente la promenade des Anglais et la Jolée-Promenade, avec une automobile roulant vers le pont Mignan. La valeur est, dit-on, de 2,500 fr.

# AUTOMOBILINE

Essence Homogène

POUR VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES

DESMARIS Frères. — PARIS

### Courses de Pau

Voici le résultat de ces épreuves :  
**Grand Prix de Pau** (voitures au-dessus de 650 kilos) : 1. Maurice Farman, Panhard et Levassor, 24 chevaux, en 4 h. 28' 20"; 2. Girardot (Panhard et Levassor, 24 chevaux), 5 h. 44' 5"; la voiture Mercedes a abandonné.

**Grand Prix du Palais d'Hiver** (1<sup>re</sup> catégorie, voitures de 400 à 650 kilos 2 places) : 1. Henry Farman (voiture Darracq 12 chevaux) en 5 h. 24' 10"; 2. Edmond (voiture Darracq 12 chevaux) en 5 h. 55' 40".

**2<sup>e</sup> Catégorie** (jusqu'à 400 kilos une place) : 1. Louis Renault (voiture Renault) 6 h. 25' 6"; 2. Oury (voiture Renault) 8 h. 1'.

**Prix du Béarn** (motocycles) : 1. Osmond, 5 heures 24' 35"; 2. Gasté, 5 h. 52' 25"; 3. Béconais, 5 heures 55' 50".

### BAL DU BICYCLE-AUTOMOBILE-CLUB

Samedi dernier a eu lieu, avec son éclat accoutumé, le bal de notre doyenne des Sociétés d'automobiles et de vélocipédie dans les salons Monnier, que remplissait une affluente élégante et choisie d'invités. Le monde du sport avait tenu à se rendre à cette fête qui, chaque année, est des plus réussies.

MM. Clozel, président; Marec, vice-président; Colin, trésorier et dévoué organisateur; Leclère; Santoux etc. membres du B. A. C. recevaient les invités.

Nous remarquons dans la nombreuse assistance MM. Caccaud, chef du cabinet du Préfet; Reguet, président de la F. C. L.; Terrasse, président; Romer, Marius Brunier, vice-présidents du Cyclophilie lyonnais; de nombreuses dames et des membres de cette Société; le commandant Melot et le lieutenant Alvarez, officiers mexicains; MM. Muret, Callow, Sylvestre, Lecomte, Françoise Bouvier, etc.

A 2 heures du matin, un souper a été servi par petites tables et le bal a continué avec un entrain que la neige et le temps froid du dehors n'ont pas paru troubler. Encore un succès de plus à inscrire à l'actif de la plus ancienne de nos Sociétés réunissant nos premiers cyclistes amateurs et nos meilleurs chauffeurs lyonnais.

### OCCASIONS

**ROCHET-SCHNEIDER.** — Voiture 12 chevaux, vis-à-vis, pneu 90 m/m, roues bois, roulements à billes, moteur 2 cylindres, allumage électrique, 3 vitesses, courroies et engrenages : 12, 25, 50 kilomètres à l'heure. Livrée en 1900. Très bon état. Occasion exceptionnelle.

**ROCHET FRÈRES.** — Voiturette avec radiateurs. — Très bon état. Marche parfaite.

**PRUNEL.** — Voiturette modèle 1900. — Marche garantie. Presque neuve.

**PANHARD et LEVASSOR.** — Superbe voiture absolument neuve. — Huit chevaux. 4 places. A prendre sans perdre de temps.

**VOITURE DAMILER.** — 4 cylindres, 8 chevaux ayant appartenu à M. Jallineck, état de neuf. Prix exceptionnel : 16,000 francs.

**VOITURE MIEUSSET.** très élégante, 3 vitesses, marche arrière, 7 chevaux. 6,000 fr.



## BENZO-MOTEUR

POUR Moteurs et Automobiles



## UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE FRANCE

L'Union Vélocipédique de France nous communique les notes suivantes :

**Avis aux organisateurs de courses.** — La Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France rappelle aux Sociétés, aux directeurs de vélodromes et, en général, à tous les organisateurs de courses, que les réunions cyclistes données en France, doivent être courues sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France.

Les vélodromes et sociétés affiliées voient de droit, leurs courses autorisées, mais les organisateurs de courses non affiliés à l'U. V. F. doivent faire la demande d'une licence d'organisation de courses au président de la Commission sportive de l'U. V. F., 21, rue des Bons-Enfants, qui délivre ces licences au prix de 5 francs par journée de courses.

Il est, en outre, rappelé aux organisateurs qu'ils ne doivent accepter d'engagements pour les courses régionales, nationales ou internationales, que de coureurs professionnels munis de la licence de l'U. V. F. portant le millésime de 1901. En se conformant à ces indications, les organisateurs bénéficient des avantages attachés à l'application du règlement de courses de l'U. V. F.

**Extension des décisions prononcées.** — [Il est rappelé que les décisions prises en conformité dudit règlement, sont appliquées dans toute la France et dans tous les pays étrangers.]

La Commission sportive communique régulièrement par voie de la Presse et par communications dans tous les journaux de Paris et des départements, les noms des vélodromes, sociétés et organisateurs de courses, qui se mettent dans le cas de voir leurs réunions interdites en ne se conformant pas aux indications ci-dessus.

**Pour les coureurs.** — La Commission sportive rappelle aux coureurs professionnels, que la licence de l'U. V. F., ainsi qu'il est dit ci-dessus, est exigée dans toutes les courses régionales, nationales et

internationales, et qu'il est de leur intérêt de ne pas attendre le dernier moment pour obtenir de l'U. V. F. la délivrance de cette licence.

Les coureurs sont invités, en conséquence, à demander leur licence au président de la Commission sportive de l'U. V. F., en déposant leurs courriers et pseudonymes, s'il y a lieu, ainsi que leur adresse exacte, le lieu et la date de leur naissance.

A la demande de licence, il devra être joint 5 fr. par les coureurs unionistes et 11 fr. par les coureurs ne faisant pas partie de l'Union.

**Avis aux Sociétés.** — Le Comité directeur, dans le but de dégrever la caisse sociale des clubs affiliés, avait élaboré un nouveau tarif d'affiliation qui, depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, a été mis en vigueur.

Certains clubs, cependant, se sont plaints de ne pouvoir recouvrer parmi leurs sociétaires les 0 fr. 25 coût de la carte rendue obligatoire, faisant remarquer que, de ce fait, la caisse de la Société se trouvait obligée de verser pour ces sociétaires, ne profitant plus alors de la réduction. Le Comité directeur, devant ces justes réclamations, a, dans sa dernière séance, décidé de revenir à l'ancien tarif d'affiliation, toujours prêt à favoriser le plus possible les sociétés affiliées à l'U. V. F. et tous les clubs affiliés, depuis la première décision, recevront une demande de règlement de compte basé sur l'ancien tarif qui, comme on le sait, est le suivant :

Tarif d'affiliation pour sociétés de 1 à 50 membres, 25 fr. ; de 51 à 75, 30 fr. ; 76 à 100, 35 fr. ; etc., etc.

Pour toutes demandes d'affiliation de sociétés, licences professionnelles ou amateurs etc., ressortissant du département du Rhône, s'adresser au secrétaire de ce département, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

**AFFILIATIONS DE SOCIÉTÉS**

**Le Bicyclette et Automobile Club de Lyon.** une de nos plus anciennes sociétés et surtout une des plus prospères, vient de renouveler son affiliation au comité décentralisateur du Rhône, de l'Union Véloépidémiologique de France.

L'U. V. F. compte déjà à Lyon une douzaine des plus importantes Sociétés vélocipédiques, et nous sommes certains que cette année le nombre va en être augmenté, car les réunions de courses que le Comité va donner, seront augmentées sur celles de l'année dernière. Les sociétés affiliées seront plus favorisées encore. Le comité décentralisateur du Rhône va leur offrir trois beaux challenges à courir sur piste et sur route et dont voici les prix : objet valeur, 175 fr., 125 fr., et 160 fr. Avec de telles récompenses l'U. V. F. va faire certainement des envieux et augmentera sûrement le nombre de ses sociétés, d'autant plus qu'elle offre d'autres avantages que beaucoup de sociétés recherchent.

**Touring-Club de France**

Conférence de M. Ballif.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que MM. Ballif, président, et le docteur Léon Petit, membre du conseil d'administration du T. C. F., en allant inaugurer la nouvelle route de Corniche, entre Cannes et Saint-Raphaël, dont la construction est due à l'initiative et à la souscription provoquée par le T. C. F., voudront bien s'arrêter à Lyon le dimanche 3 mars prochain.

M. le docteur Léon Petit, l'éminent et charmant conférencier bien connu, fera dans l'après-midi une conférence dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, et la délégation lyonnaise organisera pour le soir un grand banquet sous la présidence de M. Ballif. Les membres de Lyon et des environs recevront, d'ici quelques jours, une invitation personnelle pour ces deux réunions exceptionnelles et prouveront par l'empressement qu'ils mettront à s'y rendre, tout l'intérêt que porte au tourisme la région lyonnaise, et combien elle sait apprécier les efforts intelligents et incessants faits par le Touring-Club de France pour propager et faciliter le goût et les charmes des voyages.

**Syndicat des Coureurs Lyonnais.**

**Séance du 20 février.** — La séance est ouverte, à 9 heures, sous la présidence de M. P. Jacquet. Présents : MM. Cély, Richard, Berjon, Lagneau, Lenoble, Martelat, Hen. Lagarde, Blanc, Méziat, Angelin, Villebrun, Marion, Coquet, G. Durand, Issalène.

Le trésorier reçoit les cotisations du mois de février.

Le président donne le résultat des entrevues qu'il a eues avec plusieurs notabilités du monde sportif.

Le Syndicat décide d'envoyer une délégation composée de MM. P. Jacquet, Lagneau, Lagarde et G. Durand, auprès des directeurs des Vélocipèdes Lyonnais. La délégation a pour but de fournir au Syndicat des renseignements précis sur les tarifs d'abonnement à la piste et de location des cabines, la responsabilité relativement aux machines laissées par les coureurs dans leurs cabines particulières, etc... La délégation rendra compte de sa mission à la prochaine séance. Le Syndicat accordera sa préférence au vélodrome qui lui offrira le tarif le plus avantageux et qui lui présentera le plus de garanties. La question relative aux licences de l'U. V. F. sera réglée à la réunion générale mensuelle. La séance est levée à 11 heures.

— Mercredi 27 février, réunion très importante. Ordre du jour : Choix du vélodrome où les membres du Syndicat devront aller s'entraîner.

**Joyeuse pédale de Saint-Clair**

Dans son assemblée générale, la Joyeuse Pédale a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1901. Président, A. Borel; vice-présidents, Chanaal et J. Mignard; trésorier, H. Pichollet; secrétaire, Vanarel; secrétaire adjoint, B. Berthier; capitaine de route, P. Jinet; délégué à la fédération, J. Piveau.

**Olympique de Villeurbanne-Montchat**

Dimanche dernier, cette jeune société réunissait dans son vaste local ses amis et sociétaires, venus

pour assister à une fête sportive donnée en l'honneur de la distribution des prix de nos concours de tir.

Dans les assauts d'armes, où nos meilleures lames de Lyon se sont rencontrées, nous citerons particulièrement MM. Grindelval, Measson frères, Joly, Fosneau, parmi lesquels ont été très remarqués MM. Measson aîné et Fosneau, dans un assaut à l'épée de combat.

Très applaudis également MM. Couturier, professeur, et Rocheron, élève de la Société, dans deux magnifiques assauts de boxe et de lutte.

Nos sincères félicitations et remerciements aux dévoués organisateurs et aux professeurs qui ont bien voulu prêter leur concours à cette soirée, qui aura sa place marquée entre les fêtes sportives les mieux réussies.

**Vélophilie Lyonnaise.** — Cette Société a procédé, le jeudi 17 janvier dernier, au renouvellement de son conseil d'administration, pour l'année 1901. Ont été élus : Président d'honneur, MM. Rodolphe Castoldi; président actif, Pouchois; vice-président administratif, Mignat; vice-président sportif, Goujon; secrétaire, Bernasconi; secrétaire-adjoint, Edmond Castoldi; trésorier, Chaix; trésorier-adjoint, Goy; capitaine de route, Laeour.

**Familial-Cycle.** — Cette société a, dans son assemblée générale annuelle du 4 février 1901, procédé au renouvellement de son conseil d'administration. M. J. Didier, président, après avoir fait un bref résumé des travaux, courses et fêtes, opérés dans la saison passée, adresse ses vifs éloges aux coureurs qui se sont distingués dans les courses de l'U. V. F.

Après les votes successifs, sont élus : président, MM. J. Didier; vice-président, Péna; trésorier, Martelat; trésorier-adjoint, Touillon; secrétaire, G. Bouchet; secrétaire-adjoint, Aurelle; infirmier, Charbonnier; capitaine de route, Monchaniu; lieutenant, Bady; deux conseillers, Berne et Mougel.

M. J. Didier, réélu président, remercie chaleureusement l'assemblée de la confiance que la Société lui accorde, et pronostique pour l'année 1901 de nouveaux succès qui feront encore et longtemps, porter haut le fanion du F. C.

**Rapid-Club.** — La Société, dans son assemblée générale du 7 courant, a constitué comme suit son conseil d'administration pour 1901 : Président d'honneur, MM. Joly; vice-président d'honneur, Coindard; président actif, Paul Fangeau; vice-présidents, C. Coissard et Martel; trésorier, Farge; trésorier adjoint, Pierre Joly; secrétaire, Hautier; secrétaire-adjoint, Louis Joly; contrôleurs, V. et P. Charrin et Duperray; capitaine de route, Eugène Fangeau; lieutenant de route, Duperray. Cette Société vient de renouveler son affiliation à l'U. V. F. (Comité décentralisateur du Rhône) pour l'année 1901.

**ANNECY.** — Le bal organisé par le Vélo-Club d'Anancy, dans les salons de l'Hôtel de ville, a obtenu plus de succès encore que les précédents. Une affluence de danseurs infatigables et de jolies danseuses ont sans relâche pölké et vaisé jusqu'au jour, aux sons entraînants d'un excellent orchestre dirigé par M. Gentil, le chef de la musique municipale. M. Moussard, préfet; M. le député Berthel, plusieurs membres du Conseil municipal et les diverses notabilités de notre ville honoraient cette soirée de leur présence.

Pendant la soirée, des gerbes de fleurs ont été offertes par le Comité d'organisation à Mmes la présidente et vice-présidente du V. C. A., et chaque danseuse a reçu un superbe écran garni de rubans portant en lettres d'or, la date de la soirée. Le président du V. C. A., les vice-présidents, ainsi que les commissaires de réception, ont fait les honneurs avec une amabilité parfaite et ils ont droit à tous les remerciements de leurs invités auxquels ils ont procuré une soirée qui s'est terminée à l'aube, hélas ! trop matinale.

**Accessoires pour Coillon A LA BOULE DE NEIGE**  
5, place de la Charité, LYON

**OLD ENGLAND Ladies Tailor (Dames)**  
8, rue Lafont, 8

**Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques U. S. F. S. A.**

**Comité du Sud-Est**

**Bureau du Comité.** — Le Bureau du Comité se réunira mardi 26 courant, à 8 h. 1/2, au siège. Ordre du jour très important. Tous les membres du bureau sont priés d'y assister.

**Commission de football.** — Lundi 25 février, à 9 heures, au siège, réunion de la Commission. L'ordre du jour comporte les diverses questions relatives aux championnats de football.

**ADMISSIONS**

**Racing-Club Chalonnais.** — 11 février : MM. Gilbert, Lucenet, Barfssot.

**DÉMISSIONS**

**Union Sportive Dijonnaise.** — 13 février : M. Pons Jack.

**Conseil de l'Union.** — Séance du 11 février (extraordinaire). — Le Conseil modifie ainsi l'art. 12, § A des règlements généraux :

« Par exception :

1<sup>o</sup> Les Membres d'un Club nouvellement admis à l'Union seront qualifiés dès l'admission de ce Club pour le représenter dans les épreuves officielles de l'Union, à la condition que, depuis trois mois au moins, ils n'aient fait partie d'aucun autre club de l'Union ;

2<sup>o</sup> Tout coureur ou joueur français ou résidant en France n'ayant jamais fait partie d'un Club de l'U.S.F.S.A. pourra, dès la publication au journal officiel de son admission dans un club, représenter le dit club dans les épreuves officielles de l'Union.

La déclaration de résidence à la Préfecture de police fera seule foi en cas de réclamation contre les étrangers.

**Commission de football de l'Union.** — Séance du 13 février (extraordinaire). — La Commission, considérant que les Comités des Alpes, du Littoral et du Sud-Est n'ont pu s'entendre pour les dates et les terrains des championnats interrégionaux fixe les dates et terrains suivants :

— 1<sup>er</sup> tour. Exempt Lyon. — Match I. Grenoble contre Marseille, le 10 mars, à Grenoble.

— Match II. Lyon contre vainqueur I, le 17 mars à Lyon.

Le vainqueur du match II jouera, le 24 mars, à Paris, contre le champion de la région de la Garonne.

**Association Sportive des Etudiants**

Il y a quelques semaines, nous annonçons la création d'une nouvelle société athlétique, l'Association sportive des Etudiants (A.S.E.); nous avons aujourd'hui à enregistrer ses premiers succès, presque ses premiers succès. En effet, après un début contre le Lycée de St-Etienne, elle est allée se mesurer dimanche contre l'équipe 1<sup>re</sup> du Stade Roannais : 12 hommes dont deux équipiers seconds avaient seuls pu faire le déplacement et, néanmoins, le S.R. ne réussit qu'à faire match nul, les étudiants Lyonnais ayant, sur l'ordre de leur capitaine Coissard, fermé le jeu qu'ils ont conduit de bout en bout.

Un tel résultat est un véritable succès pour la jeune société, et le temps n'est peut-être pas très éloigné où il faudra compter avec elle aux championnats. Cette année, il est trop tard pour qu'elle y participe, mais une indiscretion nous a révélé certain projet qui prouve l'ardeur de nos étudiants : il serait question d'un défi lancé au gagnant du challenge des équipes secondes du Sud-Est ! Le projet n'est nullement téméraire, avec des individualités comme Lawis, le célèbre avant du F.C.R.L., Coissard, l'ancien capitaine du Racing-Club Bourguignon ; Argoud, l'ex trois-quart du Stade Grenoblois, et d'autres encore ; une victoire de l'A.S.E. ne nous surprendrait pas, d'autant plus qu'en l'occurrence, Vuillemeret G., Gentil, Chamard, Caron, Guillot, viendraient avec plaisir se joindre à leurs camarades de Faculté. Il n'en faudrait pas tant, je crois, pour former une équipe redoutable !

Tous nos compliments à l'A.S.E. !

**FOOTBALL**

**UNE BONNE IDÉE**

Le Racing-Club de France constatant que l'armée s'intéresse activement au sport, a décidé que l'entrée gratuite aux matches de football organisés par le Racing-Club au Parc des Princes, serait désormais accordée à tous les sous-officiers et soldats en tenue de la garnison de Paris.

C'est un exemple que devraient bien suivre nos grandes sociétés régionales. De ce fait nos soldats auraient le dimanche un but de promenade, et peut-être ne tarderaient-ils pas à s'intéresser aux sports athlétiques et à les pratiquer.

**Rencontres ajournées.** — Par suite du temps froid et neigeux qui rendait tout match de football impossible, les diverses rencontres fixées pour dimanche dernier, ont été ajournées tant à Paris qu'à Lyon et dans la région.

L'équipe du F.C.R.L. qui, pour la seconde fois, avait fixé son déplacement à Genève, a dû le renvoyer à nouveau sur la demande même des Genevois, dont le terrain était impraticable.

**Les Championnats du Sud-Est**

Demain, si le temps le permet, se continueront les matches de championnat du Sud-Est, conformément au calendrier que nous avons publié.

**Le Championnat Interscholaire.**

C'est demain, si le temps le permet, que commenceront les premiers matches du Championnat Interscholaire du Sud-Est. Deux rencontres comptant pour le championnat sont, en effet, annoncées :

A Bourg : l'Union Athlétique du Lycée Carnot (1) de Dijon se rencontrera avec l'Avant-Garde du Lycée Lalande (1) de Bourg. M. Brochu a été désigné par le Comité du Sud-Est pour arbitrer ce match.

A Saint-Etienne. — La Société Sportive du Lycée de Roanne (1) se rencontrera avec l'Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne (1). M. Berlin a été désigné comme arbitre pour cette rencontre.

Le premier de ces matches promet d'être fort disputé, et risquer quelques pronostics est assez difficile. En tout cas, le Lycée Carnot de Dijon aura fort à faire avec le Lycée Lalande de Bourg qui vient de résister à l'équipe 2<sup>e</sup> du F. C. R. L. et n'a été battu que de 12 points.

A St-Etienne : la Société Sportive du Lycée de Roanne, si elle se présente, ce qui n'est pas probable, devra battre pavillon devant l'équipe 1 de l'Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne, mieux entraînée.

**Challenge de l'Est.**

**Racing-Club Bourguignon (1) contre Union Sportive Dijonnaise (1).**

Cette rencontre se jouera demain dimanche, à 2 h. 1/2, à Dijon, sur le terrain du R. C. B. au pré de la Colombière. M. De Serres de l'U. A. L. C. arbitrera ce match qui s'annonce fort intéressant.

**DIJON.** — Nous apprenons que le Racing-Club Bourguignon, l'une de nos plus actives sociétés du Sud-Est, vient de fixer au 17 mars prochain la date de son match annuel avec l'équipe 2<sup>e</sup> du Racing-Club de France (cap. L. Faure-Dujarric). Cette rencontre aura lieu sur la pelouse du Vélodrome de Dijon et promet d'attirer un nombreux public.

L'équipe du R. C. F. qui défient le championnat de France des équipes secondes est, nous dit-on, inférieure de 3 ou 4 essais seulement à l'équipe 1 gagnante du Championnat de France de Rugby. Le soir de la rencontre, le R. C. B. organise son banquet annuel avec les Racingmen dans les salons de l'Hôtel du Jura.

Le match-revanche sera joué pour Pâques à Paris. Voilà deux belles rencontres en perspective, aussi espérons-nous que notre Club Dijonnais fera en sorte de présenter une bonne équipe devant l'excellent quinze du R. C. F.

**CHALON-SUR-SAONE.** — Le lac des Orlians, skating ordinaire des patineurs chalonais, prêtait, dimanche, à leurs ébats, une glace magnifique. Ce sport étant pratiqué par la majeure partie des racingmen chalonais, l'entraînement pour le football eut lieu le matin, laissant ainsi la faculté aux fervents de la lame d'esquisser quelques débords.

Cet entraînement a été bon ; il faut pourtant adresser quelques reproches à M. Mourlot qui joue constamment avec les 3/4 ; espérons qu'il sera corrigé de ce défaut avant les championnats.

**Union sportive du collège de Chalons.** — L'U. S. C. C. a ainsi constitué son comité : Président : M. Olard. Secrétaire : M. Charnois. Trésorier :

M. Chaussier. Membres : MM. Bourgeot, Bourgeois, Moissonnier. L'U. S. C. C. demandera sous peu son affiliation à l'U. S. F. S. A. DARCET.

**Le Championnat des Alpes**

Le premier match comptant pour le championnat des Alpes a été joué dimanche entre le Stade Grenoblois et le Cercle Sportif Grenoblois, sur le terrain, au Stade du Sablon, malgré la neige qui ne cessait de tomber.

La partie a été fort disputée et indécise jusqu'aux dernières minutes. Le C. S. G. présentait son équipe des grands jours, tandis que le Stade arrivait avec peine à mettre 14 joueurs en jeu. Dès le début le Cercle attaque vivement et déborde les avant-stadiistes, qui manquent d'entraînement. Deux fois de suite le Stade se dégage de ses 22 mètres et même la ligne de trois-quarts qui parvient à saisir le ballon s'ébranle et les passes s'organisent, mais Revilly du Cercle en intercepte une fort habilement et trouvant le terrain libre évite l'arrière et marque un essai. Le but est manqué. A la reprise le Stade essaye de se ressaisir et fait un meilleur travail et c'est au tour du Cercle d'être menacé. Ayant ouvert le jeu, le Stade parvient enfin à la suite d'une série de passes à égaliser les points et marquer un essai fort classique. Le but est manqué.

Les équipes sont à égalité ; de part et d'autre on travaille avec ardeur. Enfin, cinq minutes avant la fin, l'arbitre, à la suite d'un hors jeu accordé un coup franc au Stade et comme celui-ci joue dans les 22 mètres adverses, Prévot réussit le but, assurant ainsi la victoire à son équipe par 6 points à 3.

En somme, partie très intéressante, l'équipe du Cercle Sportif est à féliciter spécialement, au Stade quelques bonnes individualités à signaler, mais manque d'entraînement général.

L'arbitre, M. Chevallier, du Lycée de Chambéry, a été excellent, quoique la tâche fût passablement difficile et nous ne pouvons que lui adresser des félicitations.

Par sa victoire de dimanche, le Stade est donc qualifié pour jouer demain contre le Lycée de Grenoble sur le terrain de ce dernier, cours St-André, devant le dépôt de la Compagnie des Tramways. La partie sera arbitrée par M. Bénédicti. Encore une rencontre qui promet d'être intéressante.

Par suite de la gelée persistante on nous informe en dernière heure que plusieurs matches de championnat n'auront pas lieu demain.

— Le match d'équipes premières F. C. R. L. contre U. S. L. A. a été renvoyé au 3 mars.

— Le match de championnat interscolaire Lycée Carnot de Dijon contre Lycée de Bourg a été renvoyé au 10 mars.

D'autre part nous ne serions nullement étonnés de voir les autres matches ajournés à une date ultérieure, étant donné la gelée persistante de cette semaine.



**Cross-Country**

**Le Championnat du Sud-Est**

Dimanche s'est disputé, à Tassin, le cinquième championnat annuel de cross-country du Sud-Est, avec un succès que nul n'espérait, étant donné la neige qui ne cessait de tomber depuis la veille. Ce temps exécrable ne pouvait arrêter nos vaillants coureurs de cross, qui depuis deux mois, quelque temps qu'il fasse, s'étaient entraînés en vue de cette épreuve.

Confirmant nos pronostics, le Racing-Club de Lyon est sorti victorieux, battant de trois points seulement, le Racing-Club Bourguignon, après une lutte acharnée et indécise jusqu'au poteau. Voilà bien une victoire qui fera quelque bruit dans notre landerneau sportif, car, si j'en crois certaines personnes autorisées, l'opinion, à Paris, était que les Dijonnais devaient être imbattables. Cela n'en fait que plus d'honneur aux dirigeants et aux coureurs du Club Lyonnais. En somme, cela leur était bien dû, car, depuis trois ans, avec une ténacité remarquable, et sans se rebuter, ce Club avait présenté une équipe bien préparée, mais sans jamais pouvoir décrocher la timbale. Aussi, les Lyonnais sont dans la joie, ce qui est fort compréhensible après tout.

Le Racing-Club Bourguignon, battu de trois points seulement, possède, en Belin et Bourreau, deux hommes excellents, qui seront bien difficiles à battre dans les épreuves de demi-fond, mais l'équipe, bonne dans son ensemble, a, cependant été battue par manque d'homogénéité. Le R. C. B. se consolera de cette défaite et trouvera bientôt l'occasion de prendre sa revanche dans les épreuves interclubs qui se disputeront cette saison. D'autre part, félicitons l'Union Sportive Dijonnaise qui, quoique battue dans la finale à Dijon est venue très sportivement essayer de reprendre une revanche à Lyon, pour conserver ce challenge que, depuis deux ans, elle conservait dans sa salle de réunions.

Le Racing-Club Chalonnais, fondé depuis un an à peine, et si actif, avait tenu, lui aussi, à être représenté, bien qu'aucun homme ne fût entraîné en vue de ce championnat. Le R. C. C. possède de bonnes individualités et avec de l'entraînement commun, il deviendra redoutable l'an prochain.

Ceci dit, passons aux détails de la course. Tout d'abord, les deux dévoués traceurs, MM. Motte et Drevel, devaient partir à 8 heures du matin, mais la neige qui tombe depuis la veille les laisse indécis jusqu'au dernier moment. Enfin, vers midi, nos deux courageux se décident à partir et, comme le papier ne fait pas défaut, ils le prodiguent en concurrence de la neige qui ne cesse de recouvrir, en partie seulement, ces traces abondantes. Après trois heures de pérégrinations à travers la campagne, la piste est enfin tracée.

Au café Jean, où a lieu le rendez-vous général une centaine de personnes attendent le départ des coureurs. Ceux-ci prennent leurs dernières dispositions, se font masser, ceux-là discutent les chances de l'équipe, d'autres écoutent les derniers conseils de leur capitaine d'entraînement. Au R.C.B., l'équipe est complète, et montre la plus grande confiance. A l'U.S.D., on est un peu démoralisé ; deux des meilleurs hommes de l'équipe, Tortochot et Houdard, n'ont pu se déplacer, Chalons est incomplet et n'a de ce fait aucune chance. Mais ce sont encore les Lyonnais qui sont les plus enivrés, ils savent qu'ils vont jouer une grosse partie, aussi déplorent-ils l'absence inexplicable de Mage, un des meilleurs coureurs de l'équipe. A trois heures, les officiels se déminent dans les groupes pour faire ranger les trente-deux coureurs présents au départ. Un coup de pistolet ! Les coureurs sont partis dans la neige... et la direction de Pont-d'Alai.



Au premier tournant, quelques pelles sans gravité, car le terrain est glissant. La piste qui, à travers champs, nous conduit sur la route de Bordeaux est assez bien marquée et le trio dijonnais, Belin, Bourreau, Verpault, vient en tête, suivie de Drevel du R.C.L. Après un brusque crochet, la piste revient dans la direction de Tassin où les coureurs passent devant le public qui acclame ses favoris. Les coureurs sont déjà loin, que les spectateurs sont encore à faire un classement approximatif d'après ce premier passage. A ce moment, le R.C.L. est grand favori, car tous ses hommes sont en bonne place, mais les concurrents n'ont fait qu'une faible partie du parcours et la plus facile. Après avoir grimpé la dure côte, de la Tourlette et revenus par des descentes rapides que la gelée a rendues dangereuses, les coureurs se dirigent sur Charbonnières, dont le sol fort accidenté est excellent par un temps ordinaire.

Tour à tour, Belin, Bourreau et Verpault prennent l'avantage. A un certain moment, Bourreau est devant avec cinquante mètres d'avance sur ses concurrents. Puis, plus loin, les coureurs de tous les clubs sont intercalés si bien, qu'il est impossible de prévoir le classement. La lutte est soutenue à outrance entre les coureurs qui se passent les uns les autres, sans prendre un avantage considérable.

Enfin, après un parcours de 13 kilomètres 500 environ, la piste passant au Méridien, revient au point de départ où attendent plus de deux cents personnes parmi lesquelles nous reconnaissons MM. Martinand, président du Stade Roannais, Barbezat, du Cercle de l'Aviron, Sève du F. C. R. L. et de nombreux footballeurs et membres de nos clubs lyonnais.



Tout à coup deux coureurs apparaissent, ce sont les inséparables Belin et Bourreau. Malgré une vive résistance de ce dernier, Belin, par un magnifique emballage, arrive premier au poteau précédant Bourreau de trois mètres. Puis vient Verpault, de l'U. S. D., qui, lâché à quelques cents mètres de l'arrivée, n'a pu, malgré ses efforts, arriver à recoller ses deux concurrents. Les autres coureurs arrivent bientôt, quelques-uns luttant jusqu'au poteau pour essayer de gagner une place qui pourra rendre leur club vainqueur. Tout d'abord, l'on croyait le R. C. B. vainqueur, mais, lorsque la plupart des coureurs sont arrivés, l'on s'aperçoit alors que Lyon a six de ses coureurs classés dans les 15 premiers. Un moment d'émotion et l'on annonce que le R. C. L. gagne de 3 points seulement.

Voici, du reste, les résultats officiels :

- 1. Belin (R. C. B.) en 55' 5" ; — 2. Bourreau (R. C. B.) ; — 3. Verpault (U. S. D.) ; — 4. Drevel (R. C. L.) ; — 5. Raymond (R. C. L.) ; — 6. Jacquette (R. C. B.) ; — 7. Roth (R. C. L.) ; — 8. Pommier (U. S. D.) ; — 9. Gaudillat (R. C. L.) ; — 10. Chuchetel (U. S. D.) ; — 11. Guyon (U. S. D.) ; — 12. Del Breinière (R. C. B.) ; — 13. Tharin (R. C. L.) ; — 14. Bérard (R. C. C.) ; — 15. Cagnon (R. C. L.) ; — 16. Alizant (U. S. D.) ; — 17. Ravaut (R. C. B.) ; — 18. Moissonnier (R. C. L.) ; — 19. Bertrand (R. C. B.) ; — 20. Génfarian (R. C. B.) ; — 21. Brochu (R. C. L.) ; — 22. Duclos (U. S. D.) ; — 23. Mairet (R. C. B.) ; — 24. Rouard (U. S. D.) ; — 25. Doyen (R. C. B.) ; — 26. Bouchacourt (R. C. B.) ; — 27. Brocard (U. S. D.) ; — 28. Joly (R. C. C.). Les autres ont abandonné.

Le classement s'établit comme suit :

- 1. Racing-Club de Lyon : 4, 5, 7, 9, 13, 15 ; 53 points.
- 2. Racing-Club Bourguignon : 1, 2, 6, 12, 17, 18 ; 56 points.
- 3. Union Sportive Dijonnaise : 3, 8, 10, 11, 16, 19 ; 67 points.
- 4. Racing-Club Chalonnais : 14, 20, 21, 22, 25, 26 ; 127 points.

Le jury était composé comme suit : starter : M. Fontanilles ; Chronomètres : MM. Pouzet, Lambelo, Vuillemeret ; Juge à l'arrivée : M. Rhoner ; secrétaire du jury : M. Guichard ; Commissaires : MM. Conly, Marjollet, Manière, Richard, Ducelier ; traceurs : MM. Motte et Drevel.

# ESCRIME

**SOCIÉTÉ D'ESCRIME LYONNAISE**  
 Notre active Société d'Escrime, donnera ce soir à 6 heures, dans sa salle de la rue Mulet, son grand assaut annuel, auquel doivent prendre part nos meilleurs amateurs lyonnais et plusieurs de nos maîtres d'armes militaires. Les invités auront l'avantage d'assister à des rencontres fort intéressantes et bien faites pour encourager le goût des armes.

## Comité du Sud-Est CALENDRIER des CHAMPIONNATS

**Championnats d'équipes premières :**  
 24 février : F. C. R. L. contre U. S. L. A., terrain du F. C. R. L. ; Délégués : MM. Tharin (off.) et Rivierre. Arbitre M. Balmas.  
 R. C. L. contre A. C. J. O. L., terrain du Racing-Club. Arbitre : MM. Duranton (off.) et Munieres. Arbitre M. Clerc.

10 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A. terrain de l'A.C.J.O.L. Délégués : MM. Deck (off.) et Fini. Arbitre M. Pouzet.  
 F. C. R. L. contre R. C. L., terrain du F. C. R. L. Délégués : MM. Guichard (off.), Balmas et Audibert. Arbitre M. Clerc.

**Championnats d'équipes secondes :**  
 24 février : U. S. L. A. contre R. C. L., terrain du R. C. L. Délégué officiel : M. Deck. Arbitre M. Burnichon.  
 3 mars : A. C. J. O. L. contre S. L. (1), terrain de l'A. C. J. O. L. Délégué officiel : M. Duranton. Arbitre M. Balmas.

U. S. L. A. contre F. C. R. L., terrain du F. C. R. L. Délégué officiel : M. Bertin. Arbitre M. Deck.  
 10 mars : F. C. R. L. contre R. C. L., terrain du F. C. R. L. ; Délégué officiel : M. Gay. Arbitre M. Bertin.

S. L. (1) contre U. S. L. A. (2), terrain du R. C. L., au Grand Camp; Délégué officiel: M. Bertin. Arbitre M. Deck.  
 17 mars : R. C. L. contre S. L. (1), terrain du R. C. L. Délégué officiel: M. Gay. Arbitre M. Duranton.  
 F. C. R. L. contre A. C. J. O. L., terrain du F. C. R. L. Délégué officiel : M. Motte. Arbitre M. Balmas.

24 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A. terrain de l'A.C.J.O.L. Délégué : M. Galley. Arbitre M. Deck.

F. C. R. L. contre S. L. (1) terrain du F. C. R. L. Délégué : M. Duranton. Arbitre M. Clerc.

**Matches régionaux :**  
 3 mars : Stade Roannais (1) contre Racing-Club Chalonais (1) à Chalon Arbitre : M. Clerc.  
 17 mars : Lycée Carnot de Dijon (2) contre et sur le terrain du vainqueur de Roanne ou de Chalon. Arbitre : M. Pisonneaux.  
 31 mars : Vainqueur des Sociétés lyonnaises contre et sur le terrain du vainqueur de la rencontre régionale du 17 mars. Arbitre : M. Martiniand.

**Championnat d'équipes troisièmes :** — 3 mars : R.C.L. contre S.L. (2) terrain du R.C.L.; Arbitre M. Bertin. F. C. R. L., contre U.S. L. A. terrain du F.C.R.L. Arbitre M. Deck.  
 10 mars : F.C.R.L., contre S. L. (2) terrain du F. C. R. L. ; Arbitre M. Brochu. R. C. L., contre U.S.L.A. terrain du R.C.L. au Grand-Camp. Arbitre M. Deck.

Lycée de Saint-Etienne (1) contre Stade Roannais (2) à Roanne. Arbitre : M. Duranton.

17 mars : F. C. R. L. contre R. C. L. terrain du F. C. R. L. Arbitre M. Debroux.

S. L. (2) contre U. S. L. A., terrain du R. C. L. Arbitre M. Andréani.  
 Racing-Club Chalonais (2) à Lyon contre vainqueur des Sociétés lyonnaises. Arbitre : M. Debroux.  
 31 mars : A Lyon, le gagnant du match Roanne-Saint-Etienne contre le gagnant du match Chalon-Lyon. Arbitre : M. Burnichon.

**Championnats interscolaires :**  
 24 février : Lycée Carnot de Dijon contre Lycée de Bourg à Bourg. Arbitre M. Brochu.  
 Lycée de Roanne contre Lycée de St-Etienne à St-Etienne. Arbitre M. Bertin.

17 mars : Lycée Ampère contre le vainqueur du match Roanne-St-Etienne, à Lyon. Arbitre : M. Conty.

24 mars : vainqueur du 17 mars contre et sur le terrain du vainqueur du match Bourg-Dijon. Arbitre M. Martinand.

## Comité des Alpes CALENDRIER des CHAMPIONNATS des ALPES

**Equipes premières.** — 17 février. — S. G., C. S. G. Arbitre : Chevalier (U. S. C.).

24 février. — A. Grenoble : vainqueur du 17 contre A. A. L. G. Arbitre : J. Benenetti.

**Equipes secondes.** — 24 février. — A. Grenoble : V. S. (1), A. A. L. G. (2). Arbitre : Lacour (C. S. G.) ou Dalban (S. G.); A. Voiron U. A. V. (1), S. V. (1). Arbitre : Serres (C. S. G.) ou Prévôt (S. G.);

A Romans : U. S. S. M. (1), S. R. (1). Arbitre : A. Dehon (S. G.).

3 mars. — A Grenoble : S. G. (2), C. S. G. (2). Arbitre : Viallet (A. A. L. G.); A St-Marcellin ou Romans : vainqueur U. S. S. M. ou S. R. contre vainqueur S. V., U. A. V. Arbitre : Repiton (U. S. S. M. ou Cholain (A. A. L. G.).

17 mars. — A. Gap : U. A. G. (1) contre vainqueur S. G. — C. S. G. Arbitre : Dalban (S. G.) ou Viallet (A. A. L. G.). A Chambéry : A. A. L. G. (1) contre vainqueur A. A. L. G., V. S. Arbitre : J. Benenetti.

24 mars. — A Grenoble : vainqueur région Voiron, St-Marcellin, Romans contre vainqueur région, Gap, Grenoble, Chambéry. Arbitre non désigné.

31 mars. — Finale.  
**Equipes pupilles (à Grenoble).** — 3 mars. — A. A. L. G., C. S. G. Arbitre : Côte (S. G.).

10 mars. — S. G., V. S. Arbitre : Cholain (A. A. L. G.).

17 mars. — U. S. S. M. contre vainqueur A. A. L. G., C. S. G. Arbitre : Eug. Dehon (S. G.) ou Viallet (A. A. L. G.).

24 mars. — Finale.

Les terrains sur lesquels ces divers matches se joueront ne sont pas encore désignés.

**QUINA CHABLY**  
 Vente en Gros : C. DESPLAÇE, Lyon  
 Hors Concours, Expert du Jury  
 aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900

**GENTIANE FRANÇAISE**

## SPECTACLES CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Bureaux à 8 heures. Rideau à 8 h. 1/2.

THÉÂTRE-BOUFFES DE LA SCALA. — Rideau à 8 h. 1/2. — Grand succès de Ninihe avec le concours de M. Tauffenberger et de Mlle Tuisini. Dimanche, en matinée et en soirée, Ninihe.

CASINO DES ARTS. — C'est tapé! fait chaque soir salle comble. Dimanche dernier, de nombreuses personnes n'ont pu trouver place, aussi la direction a-t-elle résolu d'ouvrir un bureau de location pour dimanche prochain et nous ne saurions trop engager les personnes qui désirent voir cette étourdissante revue à retenir leur place.

Tous les soirs : C'est Tapé! Dimanche en matinée et

en soirée, C'est Tapé! Le bal de samedi est reporté au Mardi-gras.

ELDORADO, cours Gambella. — Succès! Succès! Succès! du Voyage en Sibérie, admirablement joué par les Lauri-Lauris. C'est surtout un spectacle de famille où s'amuseront les plus jeunes bahys. Cette pièce, avec ses transformations extraordinaires, ne comporte pas moins de 5.000 kilos de matériel.

PALAIS DE GLACE, 17, boulevard du Nord.  
 GIGNOL DU GYMNASE, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, Gignol fin de siècle.

MÉNAGERIE BIDEL (Cours du Midi, côté Rhône). — Tous les jours, séance à 3 h. 1/2 et à 9 heures.

COSMORAMA MOVANT, 4, rue Stella. — De lundi à dimanche inclus : La Bretagne et le mont Saint-Michel. — Le Tyrol et la route de l'Alpe. — La Suisse (deuxième série). Genève et la vallée du Rhône. — Le Mont Blanc et la Savoie (reprise demandée). — Le Japon. — Venise (reprise demandée). — Jérusalem. Tous les jours, de 2 heures à 10 heures du soir. A la demande générale, prolongation de séjour jusqu'à 3 mars.

## LA MUTUELLE NATIONALE

Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, approuvée par le Conseil d'Etat, autorisée par décret présidentiel du 18 décembre 1895, fonctionnant sous le contrôle direct de l'Etat, constituée à chacun, en 12 ans, un capital en 300 parts permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite, avec garantie de remboursement en cas de décès. On verse depuis 5 francs par mois et pendant 10 ans seulement.

Voici le résultat des opérations en cours (branche vie et décès).

**SOUSCRIPTIONS RÉALISÉES**

au 31 décembre 1896.....	fr. 1.617.000
au 31 décembre 1897.....	5.100.600
au 31 décembre 1898.....	14.283.000
au 31 décembre 1899.....	28.280.000
au 30 septembre 1900.....	46.424.700

Dans ces chiffres, le dernier trimestre figure pour une somme de 5.438.400 francs. Nulle part, dans les annales de l'assurance-vie, on ne rencontre une Société ayant trouvé auprès du public des sympathies aussi vives et ayant obtenu des succès aussi prompts, et aussi considérables dans le même laps de temps.

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège social à Lyon, place de la République.

## Chasseurs et Pêcheurs

TISSUS SPÉCIAUX  
**LAINES NATURELLES — IMPERMÉABLE**  
**A. POIRET 21, rue des Deux-Écus, 21**  
 PARIS  
 Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions  
 Envoi franco d'échantillons

**LA MOUSTACHE N'A PAS D'ÂGE!**  
 Les Soldats, demandez le SPÉCIFIQUE PICARD MOUSTACHE et BARBE en 15 jours. Il fait repousser cils et cheveux. Prix 2 fr. 25. Petit Flacon d'essai 0 fr. 75. En vente chez DÉBÈRE, 15, rue de la République, 3, TOULOUSE.

MANUFACTURE LYONNAISE  
**DES BISCUITS GERMAIN**  
**PETIT AIGLE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 1.600.000 F.

## INSTITUT D'AÉRO-PIESO-THERMO-THÉRAPIE

8, rue Cardinet, PARIS. — 3, place Bellecour, LYON.  
 Les affections les plus rebelles, les plus anciennes comme les plus récentes de la peau et du cuir chevelu; celles réputées mêmes incurables, telles que lupus, cancer, tuberculose, eczéma, psoriasis, impétigo (croûtes de lait), teignes, pelade, syco-sis, etc., sont traitées et guéries radicalement sans crainte de récidive.  
 De même toutes les maladies de l'œil et des paupières : laïes et ulcères de la cornée; conjonctivites purulentes, granuleuse, cataracte congénitale ou acquise, biéharite, atrophie des nerfs optiques, etc., sont guéries complètement. Il en est de même de toutes les affections des oreilles : pyorrhée, écoulement de toute nature, sclérose s'accompagnant ou non de surdité, etc.  
 Le traitement, absolument sans danger, ne comporte aucune opération chirurgicale.

**5-DIX**  
**CINO-DIX**  
 75 10  
 Rue de la République

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.  
 Imp. P. LEGENDRE & Cie, LYON. — Anc. M<sup>on</sup> A. Wallener.

**PHARMACIE DU SERPENT**  
 32, rue Lanterne, LYON  
**NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS**  
 Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne Qualité

**CH. MORETTON & C<sup>ie</sup>**  
 LYON — 9, place des Jacobins, 9 — LYON  
**PIANOS et ORGUES**  
 CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS  
 Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit  
**PIANOS et ORGUES**  
**LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE**  
 Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves  
 ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE  
 VENTE ET LOCATION

**Papeterie R. BOULU Fils**  
 14, rue Saint-Dominique, 14  
 — LYON —  
 Fournitures de bureaux et d'administrations  
 Impressions en tous genres  
 Articles de Luxe et de Fantaisie  
 Dépositaire des « Célèbres Vitraux Glaciers »

Grands Magasins  
 DES  
**CORDELIERS**  
 LYON  
 ACTUELLEMENT GRANDE MISE EN VENTE  
 DE  
**SOLDE de BONNETERIE et VÊTEMENTS TISSUS des PYRÉNÉES**  
 Occasions exceptionnelles en Vêtements de Cyclistes  
 UN LOT DE  
**CULOTTES, MAILLOTS CYCLISTES**  
 En tous genres  
 Soldés au prix unique de ..... 4.90

**HEVID**  
 Prix de la boîte : 2 francs  
 J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)  
 L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.  
 En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

**PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES**  
 Nues-Propriétés, Usufruits, Pensions  
 Titres dotaux, même avec remplois ou grevés de retour  
**TOUTES AFFAIRES LOYALES**  
**DUBOST ET MONET**  
 LYON — 44, Rue Sola, 44 — LYON

**MAISON A. REY**  
 FONDÉE EN 1807  
**M. MAROKY, SUCCESSEUR**  
 GRAND CHOIX DE  
**Musique Française**  
 et Étrangère  
 500 fr. en ciré — 530 fr. en vernis  
**PIANOS EN PALISSANDRE**  
 Garanti sur Facture  
**MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ**

**COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES**  
 Breloques et Insignes Artistiques  
**Robert ENAULT**  
 DIRECTEUR  
 78, rue Réaumur, PARIS  
 Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris: U. V. F.; U. S. F. S. A. de toutes Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE

**Ecole de Dressage du Bourbonnais**  
 A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER  
 (ROUTE DE PARIS)  
**COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR**  
 Entraînement, Pension, Dressage, Présentation à tous les concours de la région. Leçons de guides et d'équitation, accompagnement. — VENTE de chevaux de luxe, de service, de classe, d'armes, de pur sang et demi-sang. — Location de chevaux de selle. Dressage spécial des chevaux à l'obstacle.  
 Préparation pour les épreuves des concours hippiques. — 80 Boxes, grand confortable. Soins minutieux. Infirmerie séparée. Installation pour traitements vétérinaires et opérations. — Un écuier, ancien sous-maître de manège à l'École de Saumur et à l'École de Guerre, est attaché à l'Établissement.

**CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE**  
 Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.  
 SIX Répartitions ou Tirages par an  
 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai  
 15 Juillet, 15 Septembre  
 15 Novembre  
**SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE**  
 POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE  
 SIÈGE SOCIAL : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON  
 Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif  
 Le Sociétaire participe aux répartitions de son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.  
 ENVOI FRANCO, SUB DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS  
 Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser : au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

**LA VELOUTINE**  
 Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert  
**SABRE & C<sup>ie</sup>**  
 LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON  
**LA VELOUTINE** composée d'une variété spéciale de plantes alpêtres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.  
 C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion  
 Les Cereles, Clubs, Sociétés de Sports, Associations Scolaires reçoivent directement Lyon-Sport  
 Sa Publicité est donc la meilleure des Journaux sportifs de Province  
 Devis sur demande adressée à l'Administration du  
**LYON-SPORT**  
 93, rue de la Part-Dieu  
 LYON

**L. DOSSUNET**  
 BREVETÉ S. G. D. G.  
 Constructeur d'embarcations de plaisance  
 Voies de Mer, Voies-Gips et Outriggers  
 A l'Écluse de Joinville-le-Pont (Seine)  
 FOURNISSEUR DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS de France et de l'Étranger  
 Médailles d'Or et Diplôme d'Honneur  
 Aux Expositions Universelles et Internationales de Paris et Toulouse 1878 - 1879 - 1887 et 1889

**Les ANNONCES**  
 sont reçues  
 AU  
**BUREAU DU JOURNAL**  
 15  
 Place Bellecour  
 LYON

**GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS**  
 Ascenseur  
 LYON Téléphone 4-75  
 A proximité des Secrétariats de Cours et Tramways conduisant aux Hippodromes  
 Maison très recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Éleveurs, etc.  
 Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur